Le Bois des Escoudats

Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Chapelle d'Aurelle (©V'olt Services)

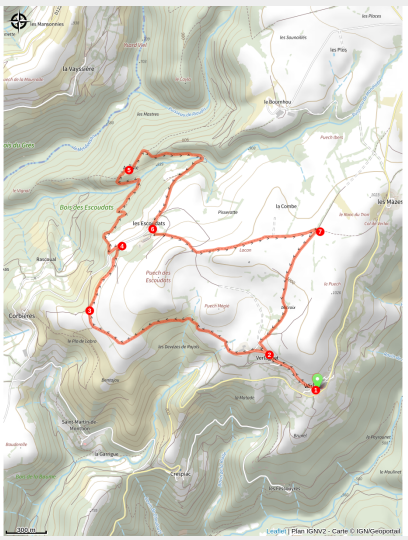

Au départ de Verlac, village typique de montagne pour découvrir le hameau et la chapelle d'Aurelle. On ne peut y accéder qu'à pied !

Une des 4 boucles ombragée à travers l'Aubrac et ses boraldes, avec points de vue et patrimoine séculaire.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 308 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Faune, Histoire et patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Arrivée : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Balisage : PR
Communes : 1. Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Profil altimétrique

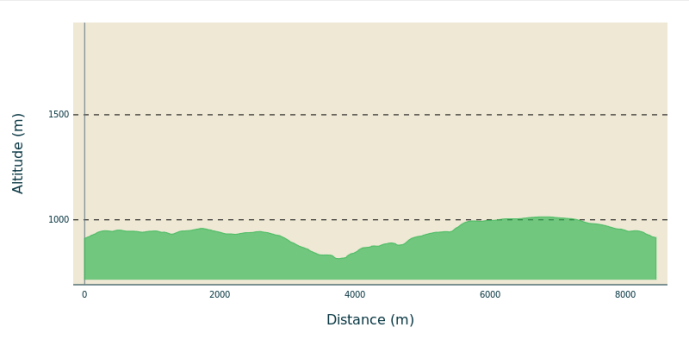

Altitude min 815 m Altitude max 1014 m

1. Prenez à l'ouest le chemin goudronné pendant 750 m, panonceaux, Aurelle, Verlaguet.
2. Prenez à l'ouest le chemin de terre marqué Aurelle, 1700métres de panoramas époustouflants s'offrent à vous. Vous déboucherez sur un pré d'une centaine de mètres que vous traverserez .
3. Nouvelle balise Aurelle, à droite, 600 mètres plats puis descendants jusqu'à un chemin transversal goudronné.
4. Prenez à gauche, sur environ une centaine mètres puis prenez à droite un sentier descendant de 1200 m sur Aurelle.
5. Dans Aurelle, suivez les panonceaux, après 270 m suivre le chemin tout droit, 300 m plus loin, vous vous trouvez sur la passerelle du ruisseau (boralde) Mandaliou. Le balisage vous oriente à droite au sud et 700 m plus loin, le hameau les Escoudats.
6. Prenez à 90° à gauche plein Est 400 m de montée, puis 1000 m de" tête dans le ciel,merveilleux de l'Aubrac"!
7. jusqu'à un carrefour, prenez à droite .Plein sud, panonceau Verlac, aprés 1700 m retour à Verlac en passant par Verlaguet.

Sur votre chemin…

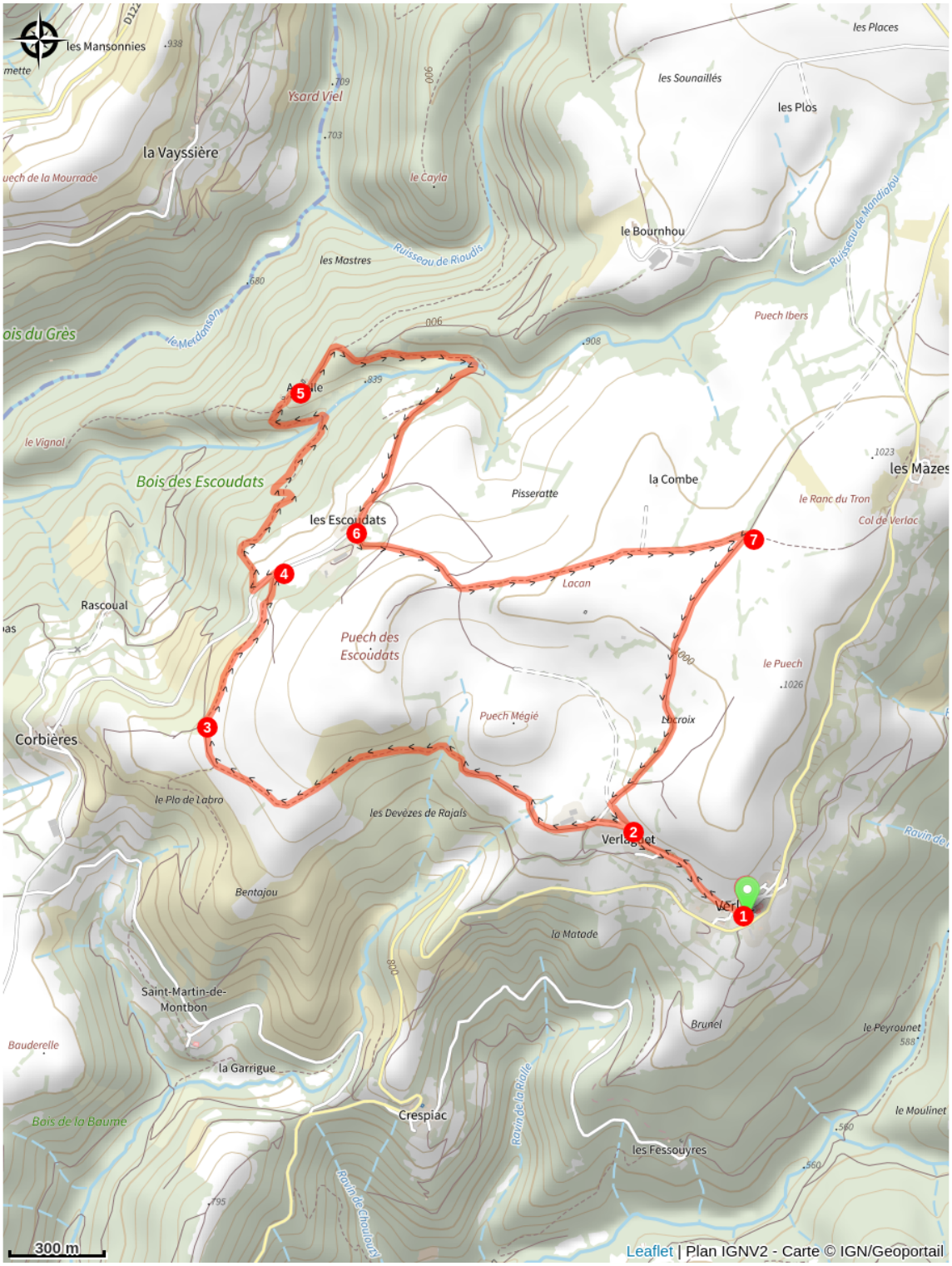

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Dans le cadre de l’arrêté municipal n°24-046, la chapelle d’Aurelle est actuellement fermée au public du 15 avril au 30 septembre 2025 pour permettre la protection d’une colonie de chauves-souris (Grand Rhinolophe) en période de reproduction, conformément à l’article L411-1 du Code de l’environnement qui interdit la destruction ou la perturbation des espèces protégées.

Ce site constitue un lieu d’intérêt écologique majeur à l’échelle régionale pour cette espèce strictement protégée.

Une vidéosurveillance en temps réel permet de suivre l’évolution de la colonie.

La réouverture de la chapelle est prévue à la fin de l’été, dès le départ des chauves-souris.

Une visite virtuelle de l’intérieur de la chapelle est disponible sur smartphone. Pour explorer ce monument historique remarquable, il vous suffit de scanner le QR code. Par ailleurs, vous pouvez également observer l’intérieur à travers la petite trappe intégrée dans la porte.

Matériel

à 10kms de St-Geniez d'Olt par la D503

Comment venir ?

Parking conseillé

Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Lieux de renseignement

Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac - Bureau de St-Geniez d'Olt - Campagnac
Le Cloître, 12130 St-Geniez-d'Olt et d'Aubrac

stgeniezdolt@causses-aubrac-tourisme.com
Tel : 0565704342
http://www.causses-aubrac-tourisme.com